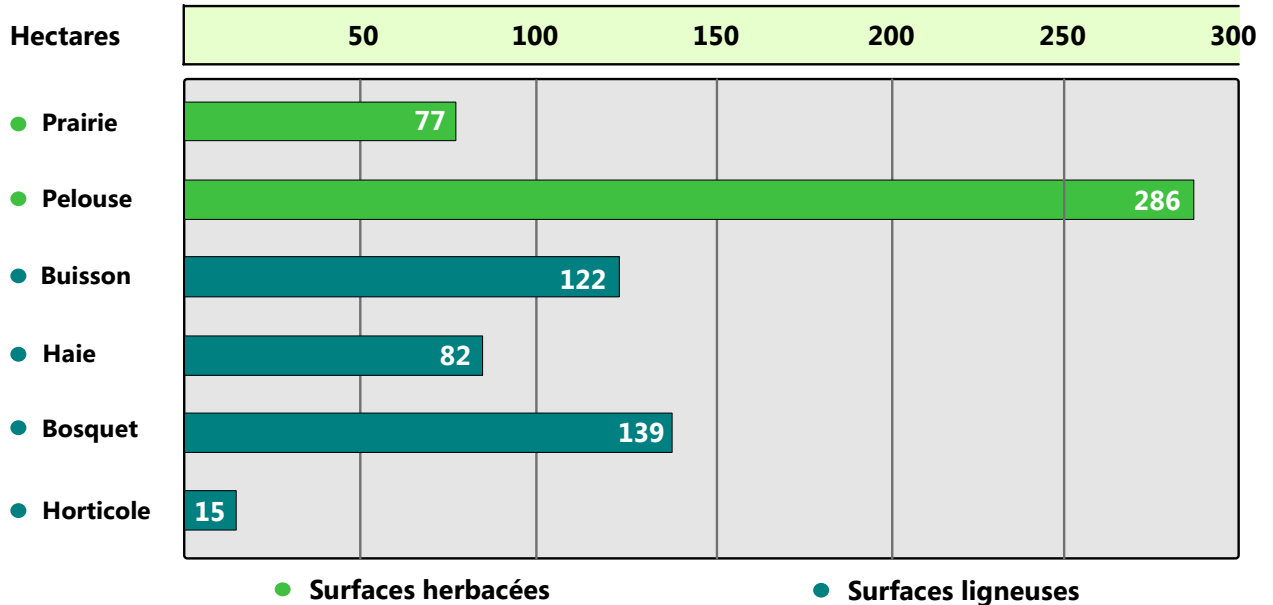


## Service des routes

Place de la Riponne 10  
1014 Lausanne

### Répartition des types de végétation en bordure des routes nationales



#### Surfaces herbacées

**Prairie** Surfaces laissées sans intervention. Il s'agit généralement de grands talus sur lesquels les interventions se limitent à la coupe de chardons et à la limitation d'une colonisation naturelle par des espèces ligneuses.

**Pelouse** Surfaces fauchées annuellement, une à plusieurs fois selon leur emplacement et leur fonction :  
 - bandes de sécurité aux abords immédiats de la chaussée ;  
 - talus, fauchés dès le mois de juin, après la période de floraison ;  
 - aires de repos, fauchage régulier durant la période de végétation.

#### Surfaces ligneuses

**Buisson** Ourlets de lisière, haies ou zones buissonnantes, dans lesquels la représentation d'espèces majeures est réduite.

**Haie** Cordons boisés composés essentiellement d'espèces majeures.

**Bosquet** Surfaces plus étendues, prioritairement composées d'espèces majeures, généralement dans les jonctions, les échangeurs ou les grands talus.

**Horticole** Zones à vocation paysagère ou horticole, comme aux abords des parois anti-bruit ou sur les aires de repos